

Comité Directive Services du CCBE

Délégué : Alain de Foucaud
Experts : Marc Jobert, D. Voillemot

BILAN 2006

§ Lobbying auprès des institutions communautaires, notamment les députés français
§ Adoption de la directive le 12/12/2006
§ Inclusion des avocats dans le champ d'application pour les aspects non traités par les directives spécifiques
§ Etablissement d'un tableau des acquis et des dispositions susceptibles traitées par la directive Services
§ Lettre du président du CCBE aux institutions et présidents des barreaux

PERSPECTIVES 2007

§ Etablissement de lignes directrices de mise en œuvre de la directive Services pour le 15/02/2007

Date du prochain comité : 16 janvier à 14.00 au CCBE